

Donations et fiscalité : ce qu'il faut savoir pour bien transmettre mon patrimoine en 2022 ?

- Contenu** ◆ 1ère partie – Conférence/présentation par Me Frédéric Hank
2ème partie – Echange de questions – réponses notamment sur :
- Régimes matrimoniaux : conséquences en cas de décès
 - Système successoral suisse
 - Conséquences financières patrimoniales lors d'entrée en EMS et dessaisissement volontaire de la fortune.
- Animation** ◆ Me Frédéric Hank, Notaire, tit. du brevet d'avocat, membre de la chambre des notaires fribourgeois
- Public cible** ◆ Toute personne intéressée
- Date, durée** ◆ Mercredi 7 septembre 2022 de 14h00 à 17h00.
- Lieu** ◆ Salle chez Syna, rue du Petit Moncor 1a, 1752 Villars-sur-Glâne, tél. 026 409 78 20.
- Information** ◆ Confirmation ou annulation sont adressées environ 14 jours avant la date du cours.
- Frais** ◆ Pour les membres des fédérations, les frais sont pris en charge de la manière suivante :
- Syna : 4 journées de formation/année
 - transfair : 2 formations/ année
 - SwissPersona : max. CHF 1000.-/année
 - SCIV : max. CHF 450.-/année
- Pour les non-membres : CHF 350.-
- Règlement** ◆ **SVP, veuillez prendre connaissance du règlement ARC sur www.formation-arc.ch**